



# **Projet Associatif AD PEP 10 2009/2014**

## **PREAMBULE**

Laïcité et solidarité. En prenant naissance au lendemain d'un conflit mondial et au sein d'une population meurtrie, le réseau des PEP a porté ces valeurs dans l'action militante au service des victimes.

La société française, comme toute société humaine, n'a cessé de générer de nouvelles victimes : d'inégalités, du handicap ou encore de la vie.

Mais, sans cesse au cours de ce siècle, les PEP, portées par leurs valeurs fondatrices, se sont adaptées aux contextes de chaque époque et aux nouveaux besoins de nos concitoyens.

L'association est attachée à ces valeurs parce qu'elles garantissent la liberté de conscience et l'équité. La laïcité est l'affirmation que les hommes sont responsables du monde dans lequel ils vivent et que chacun doit assumer sa part de responsabilité. Elle nécessite une vigilance constante. La solidarité est l'affirmation que tous les hommes sont égaux en droit et que la société doit tout faire pour qu'ils le soient en fait.

Ces valeurs s'expriment dans les orientations politiques et les actions menées auprès des adultes, des jeunes et de leurs familles.

Ainsi, les PEP sont une œuvre à caractère sociale et éducative :

Inscrite au sein de l'école publique laïque, de la maternelle à la terminale, impliquée dans le domaine médico-social, complémentaire de l'Etat et des collectivités territoriales, mais indépendante et non concurrente.

Les PEP souhaitent contribuer, par leur présence sur le département de l'Aube, à la construction d'une société plus juste et plus solidaire.

## **1. CONTEXTE POLITIQUE ET ECONOMIQUE**

Aujourd'hui, dans une société qui se fracture et où la réussite individuelle est érigée en modèle, jamais les besoins de solidarité, de partage, de projet en commun ou d'appartenance à un groupe, n'ont été aussi prégnants. D'aucun s'en sont déjà emparé, proposant de remettre le destin des personnes et de la société à quelques forces supérieures. D'autre part l'évolution du contexte économique a eu pour conséquence directe une rationalisation de l'action publique et de ses financements.

A cela, la politique de décentralisation conduite depuis le milieu des années 80 a fortement fait évoluer la provenance de nos financements. Ainsi, d'une culture de la subvention reconduite annuellement, les politiques publiques exigent désormais de la part des PEP d'entrer dans une logique d'objectifs à atteindre, de moyens à mobiliser et de résultats à évaluer.

## **2. ETAT DES LIEUX**

Grâce à son expérience et à un savoir faire reconnu, l'association dispose maintenant de nombreux atouts.

### **➤ Des valeurs partagées fortes**

L'association se montre toujours soucieuse de porter, de défendre et d'appliquer, dans tous ses champs d'intervention les valeurs du mouvement PEP que sont la laïcité et la solidarité. Elles se conjuguent avec celles qui orientent nos actions et se déclinent par le respect des droits fondamentaux, la considération de la personne dans sa singularité, l'intégrité, l'équité, l'entraide, l'écoute, l'engagement, la responsabilité, la communication... ; ces valeurs servent de référence à nos pratiques quotidiennes et sont transversales à l'ensemble de notre projet associatif.

### **➤ L'appartenance à un réseau**

L'association fait partie du réseau PEP et bénéficie à ce titre des services de son centre de ressources (Directeur Administratif et Financier, service juridique, alerte sur les nouveaux décrets...). En contrepartie, elle apporte sa contribution à travers sa participation régulière aux réunions et assemblées nationales. Des membres du conseil d'administration sont également présents aux travaux de l'Union Régionale des PEP. Des collaborations avec les associations PEP des régions voisines sont de plus en plus fréquentes.

### **➤ Un bon fonctionnement de la vie statutaire**

L'implication des administrateurs bénévoles est réelle. Les décisions du conseil d'administration sont le fruit de concertations préalables et régulières. Des commissions ad hoc préparent les dossiers qui seront présentés au CA après examen par le Bureau. Ce fonctionnement garantit une vie associative dynamique mais structurée.

### **➤ Le SAPAD, un service porteur**

Le Service d'Assistance Pédagogique à Domicile des PEP 10 est opérationnel et enregistre d'année en année une augmentation des demandes d'accompagnement d'enfants ou d'adolescents malades pour poursuivre leur scolarité dans les meilleures conditions possibles. Les interventions appréciées du SAPAD et ses bons résultats sont des éléments favorables pour l'image de l'association auprès du grand public.

## ➤ **Un secteur médico-social vivant**

Composé d'un Centre Médico-Educatif, d'un Service d'Education Spécialisée et de Soins à Domicile, d'un Etablissement et Service d'Aide au Travail et d'un Service d'Accompagnement à la Vie Sociale, ce secteur demeure essentiel au sein de l'Association.

Il a acquis une place certaine au niveau départemental et ses actions sont reconnues par les différentes instances officielles.

La mise en conformité des projets d'établissement avec les textes législatifs récents et la gestion saine des structures permettent d'améliorer encore la réponse aux besoins des personnes en situation de handicap.

C'est également un domaine qui valorise l'association aux yeux de la population auboise.

## ➤ **Un séjour adapté reconnu**

L'organisation de séjours adaptés « sur mesure » pour adultes en situation de handicap répond correctement aux attentes de ces personnes et leur donne satisfaction autant sur le plan pécuniaire que sur le plan du déroulement et de l'ambiance des séjours proposés.

## ➤ **Les aides financières**

L'Association dispose d'une caisse de solidarité alimentée par les produits des campagnes d'adhésion et de souscription qui permet d'aider ponctuellement les élèves en difficultés.

Ces aides sont de trois types :

- **les aides au départ en classe de découverte**
- **les aides au départ en centre de vacances**
- **les secours d'urgence.**

L'Association se montre réactive dans le traitement des demandes (les réponses sont données dans un délai de quinze jours).

## **Les nombreux atouts dont disposent l'Association ne doivent pas obérer ses faiblesses**

### ➤ **L'image de l'association**

Parmi d'autres indicateurs, l'évolution à la baisse du nombre d'adhésions permet de constater que l'association connaît depuis quelque temps un déficit d'image auprès du grand public.

D'une part, les liens se sont peu à peu distendus entre notre association départementale et son partenaire historique qu'est l'Education Nationale, pourtant vivier important à la fois de bénéficiaires et d'acteurs de projets à mener.

D'autre part, notre association n'a pas su se valoriser en terme de communication et se trouve mal connue du grand public.

Elle semble même parfois renvoyer une image un peu désuète aux jeunes générations.

### ➤ **Les moyens à disposition**

Ce constat met en lumière à la fois la difficulté de recruter des bénévoles pour œuvrer sur le terrain et le vieillissement du conseil d'administration.

Ceci constitue un frein à l'élaboration de nouveaux projets et il en résulte une certaine dépendance financière qui nous conduit à la recherche de nouvelles pistes.

### ➤ **Le manque d'unité**

Nous constatons un manque d'interaction entre les différents secteurs qui fonctionnent de manière trop cloisonnée et le sentiment d'appartenance à une même association peut parfois faire défaut.

Par ailleurs, la disparition des centres de vacances et l'absence de projets dans le domaine éducatif et de loisirs ont engendré un certain déséquilibre dans les activités de notre association.

### ➤ **La fragilité de la structure administrative**

Construite et portée par des pionniers, l'association a atteint aujourd'hui, une taille telle qu'elle nécessite la mise en place de services structurants (pôle « ressources humaines », pôle « administratif et financier » ...)

Les notions telles que la rationalisation ou l'efficacité qui hier ne faisaient pas partie de notre culture imprègnent, aujourd'hui encore trop lentement notre manière de fonctionner.

Résolument laïques, les PEP trouvent là l'opportunité d'affirmer leurs positions et de contribuer, par un projet militant, au dessein d'une société plus solidaire.

## **3. AXES PRIORITAIRES DE TRAVAIL**

### ➤ **Améliorer la cohésion**

Il s'agit de développer le sentiment d'appartenance à un même ensemble, de réaffirmer les valeurs en lesquelles nous croyons et de s'assurer que les objectifs sont communs.

Ceci est d'autant plus important que, pour répondre à de nouvelles exigences, l'association a dû engager des dynamiques modernes.

Ces changements doivent être expliqués dans un souci de transparence et d'honnêteté, afin que tous les collaborateurs y adhèrent et que nous puissions continuer à aller de l'avant.

Pour cela, l'association doit se doter de nouveaux outils de communication interne, comme elle a commencé à le faire avec la création d'un **journal trimestriel interne** ou l'organisation de **réunions régulières** qui rassemblent l'ensemble des personnels et des administrateurs autour d'un thème d'actualité.

D'autres pistes sont à explorer telles qu'un **accueil organisé** des nouveaux acteurs de l'association, salariés comme bénévoles et des **interactions plus régulières** entre les différents secteurs, mêlant convivialité et partage.

## ➤ Développer le DEL non concerné par le programme fédéral

Dans le contexte actuel où notre domaine des vacances pour enfants et jeunes a été transféré au pôle Bourgogne, nous comptons développer les journées « Patrimoine », les séjours adaptés et les séjours « vacances studieuses ».

- Nous avons un atout intéressant dans le capital culturel et historique de la ville de Troyes. Nous devons développer des **journées « patrimoine »** sur la base d'une matinée au musée avec fiches pédagogiques, repas dans un établissement scolaire troyen, après-midi avec un parcours dans la ville sous forme de jeu de piste ou de parcours fléché.
- Un deuxième atout réside dans notre **séjour adapté** basé sur un principe fondamental des PEP : l'accession à l'autonomie. Ce séjour offre une sécurité affective due au petit nombre des participants qui permet une écoute attentive. Cela permet également la mise à disposition des outils et des informations conduisant aux prises de décision. Ces séjours sont à développer.
- Enfin nous allons créer des séjours « **vacances studieuses** » ouverts aux collégiens ou aux lycéens alliant une pratique pédagogique le matin (découverte du lycée, travail d'une langue vivante, travail du français, etc...) et des activités de loisirs l'après-midi.

## ➤ Moderniser l'image

Cet objectif est national et doit être décliné sur le plan local, au plus près du grand public et de nos futurs partenaires, afin de renvoyer une image moderne et dynamique de notre association. Il s'agit donc de communiquer de manière plus pertinente et plus régulière autour de nos actions et d'en valoriser les résultats afin de les faire connaître et d'attirer ainsi l'attention des financeurs comme celle des sympathisants.

Pour cela, **l'utilisation des divers médias** doit être plus fréquente et **l'outil internet** doit être développé, en diffusant plus largement l'adresse de notre site.

Nous devons également créer des **documents de communication externe adaptés** à chaque public visé en fonction de l'âge mais aussi du statut (adhésion, présentation des activités de l'association...).

Nous envisageons de **présenter l'association aux futurs personnels de l'Education Nationale** du département, partenaires premiers de nos actions (solidarité, SAPAD...).

Nous chercherons des **personnes relais** dans les établissements scolaires afin de créer un réseau qui sera l'interface entre l'association et les différents acteurs et bénéficiaires.

## ➤ Développer les partenariats

Les évolutions récentes en matière de financement des associations mais également de restructuration des administrations dans le domaine médico-social nous amènent à réfléchir à de nouveaux partenariats afin de mutualiser nos compétences et nos moyens.

Ainsi, une **collaboration avec l'ADPEP 21** est en cours pour ce qui concerne la réorganisation du pôle comptable.

Nous multiplions les **conventions avec les autres associations** gestionnaires du département.

Pour les projets concernant le programme du Domaine Educatif et des Loisirs défini par la fédération, nous nous **rapprochons du pôle Bourgogne**.

## ➤ **Rationaliser et optimiser les moyens humains et financiers à disposition**

Nous cherchons à gagner en efficacité en **mutualisant certaines de nos compétences** internes et en réorganisant certains services afin de pouvoir dégager du temps qui pourrait être mobilisé sur de nouveaux projets. Cette démarche a déjà été impulsée pour ce qui concerne le service comptable et doit être étendue à d'autres domaines.

Le fonctionnement des commissions de travail, bureaux et Conseils d'Administration ainsi que l'articulation entre la présidence, la vice-présidence et la direction générale doivent être interrogés (**formalisation des délégations**).

## ➤ **Mener à terme les projets SMS**

Le développement des SESSAD s'inscrit dans les priorités nationales et dans le schéma départemental de politique publique en direction des enfants et des adolescents en situation de handicap. La demande en places augmentant régulièrement, en particulier pour les élèves présentant des troubles du comportement, un projet d'extension à 30 places du SESSAD actuel a été déposé en 2006 et a reçu un avis favorable du CROSMS le 20.03.07. Nous ne pouvons plus attendre le financement et représenterons **un projet de SESSAD renforcé** afin de répondre aux besoins des jeunes qui nous sont confiés et particulièrement de ceux débutant leur insertion professionnelle.

La DDASS envisage de créer au niveau départemental, des Instituts Thérapeutiques Educatifs et Pédagogiques hors des Centres Médico-Educatifs.

Nous **devons donc prévoir le fonctionnement d'une section ITEP séparée du CME de Montceaux** les Vaudes avec un local, un budget, des personnels et des activités spécifiques. D'autant plus que nos équipes médico-sociales ont acquis un savoir-faire particulier dans le cadre du « groupe temps partiel ».

Le vieillissement des populations accueillies en ESAT et au SAVS et l'évolution des handicaps pris en charge ont amené l'association à repenser la structure d'accompagnement existante, afin de l'adapter aux besoins des populations présentes ou susceptibles d'être admises. En nous appuyant sur la Loi de 2002, nous avons défini une politique ambitieuse dans le domaine de l'accueil et de l'hébergement pour garantir la continuité de l'accompagnement hors temps de travail. Deux projets sont en cours :

### **Création d'une microstructure d'habitat**

(appartements à destination des moins autonomes proches de la permanence du SAVS)

### **Création d'un Service d'Activités de Jour (SAJ)**

Pour répondre aux besoins des adultes orientés au SAVS mais ne bénéficiant pas de prise en charge par une structure de jour. Ce service propose d'offrir de manière souple et modulée à la demande des bénéficiaires et/ou de leur famille, un accueil et des activités en journée à des personnes dont la dépendance, le handicap, le vieillissement ou la mise en retraite ne nécessite pas un accompagnement massif, permanent et fortement médicalisé.

Au cours de ces dernières années de nouvelles formes d'accueil et d'accompagnement des jeunes en situation de handicap et ayant besoin d'une distanciation familiale ont vu le jour, offrant une alternative à la formule « Internat ». Il nous a semblé intéressant de proposer pour certains jeunes, un autre espace familial où les relations inter personnelles seront différentes. Inscrit au schéma départemental, le projet de **Centre Départemental d'Accueil Familiale Spécialisé** est ficelé et sera déposé pour passage en CROSMS dans la fenêtre du 01/09/09 au 31/10/09.

L'association, sur la proposition de la DDASS de l'Aube, a décidé de négocier pour le CME, le SESSAD, l'ESAT et le siège un **Contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens** (CPOM) dès 2009. L'évolution du secteur médico-social mais aussi l'application des textes législatifs en cours d'adoption, devront amener les PEP 10 à travailler au plan départemental ou régional.

Notre association doit être réactive et capable de se mobiliser pour pouvoir se positionner rapidement sur des demandes de création d'établissements ou de services.

#### 4. Mise en œuvre du projet :

Chaque projet signalé par des caractères gras, devra faire l'objet d'une fiche action selon le modèle suivant :

### Fiche Action

	<i>intitulé du projet</i>
<b>Commission responsable du projet</b>	
<b>Origine du projet</b>	<i>Description du contexte du projet (besoins, cadre institutionnel et réglementaire...)</i>
<b>Objectifs</b>	
<b>Description sommaire</b>	<i>Description précise du projet : durée de l'action, date de démarrage, date d'achèvement, la communication sur le projet</i>

<b>Localisation (territoire concerné)</b>	<i>Où se déroule l'action, son rayonnement géographique</i>
<b>Collaborateurs internes</b>	
<b>Partenariats externes</b>	<i>(Indiquez vos partenariats financiers et autres)</i>
<b>Bénéficiaires du projet</b>	<i>(Indiquez ici qui seront les bénéficiaires de votre action et combien)</i>
<b>Evaluation</b>	<i>(Indiquez quand et comment nous pourrons mesurer les résultats qualitatifs et/ou quantitatifs)</i>
<b>Calendrier prévisionnel</b>	<i>Planning de réalisation du projet</i> <ul style="list-style-type: none"> <li>• échéance prévue</li> <li>• point d'étape avec compte rendu écrit</li> </ul>
<b>Plan de communication</b>	<i>Réunions, procédures, consultations IRP, infos familles à prévoir</i>

## PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL

RECETTES	DEPENSES

*Indiquez dans ce tableau les financements acquis ou en cours de négociation et le montant sollicité.  
Pour les dépenses détaillez les postes de dépenses.*

### 5. Evaluation du projet

Synthèse des évaluations de chaque fiche action.  
Nouvel état des lieux de l'association en 2014



# Avenant 2015 / 2017

## **Préambule**

La commission vie Associative a souhaité rédiger un avenant au projet associatif 2009 / 2014 plutôt que de travailler à un nouveau projet pour 5 ans afin de faire coïncider la période de couverture avec celle du projet fédéral. En effet, celui en cours couvre la période 2012 / 2017 et il est apparu intéressant que le projet départemental soit une déclinaison du projet national.

## **Etat des lieux**

Les fiches actions :

En 2014, Sur 22 fiches actions prévues au projet, 8 ont été élaborées dans les 3 premières années ; 6 actions supplémentaires ont été mises en place sans l'élaboration de la fiche action et 8 actions restaient en suspens.

Une évaluation des fiches actions du projet a permis de les classer en 4 catégories :

- celles qui étaient élaborées et mises en place avec succès
- celles qui étaient mises en place avec succès mais dont la fiche n'était pas élaborée
- celles qu'il fallait abandonner
- celles qu'il fallait mettre en place et pour lesquelles une fiche reste à élaborer

## 1/ Catégorie des fiches actions qui étaient élaborées et mises en place avec succès

### A1. Création d'un journal trimestriel interne

La première édition du PEP 10 infos est parue en novembre 2008 et nous avons publié 20 numéros en 7 ans. La première enquête de satisfaction faisait apparaître un taux de satisfaction de 91 %. Les rubriques ont évolué et une nouvelle enquête de satisfaction doit être réalisée en 2015.

### A2. Organisation de réunions régulières qui rassemblent l'ensemble des personnels et administrateurs autour d'un thème d'actualité

La première réunion plénière a eu lieu en juillet 2008 sur le thème de l'évaluation interne, depuis il y en a eu tous les ans à l'exception de l'année 2014 en raison des changements de date de l'Education Nationale pour la rentrée des enseignants et de l'incertitude des dates de vendanges. Cette absence a été ressentie comme un manque pour un grand nombre de salariés ce qui confirme le taux de satisfaction moyen de 84 %.

### B2. L'organisation d'un séjour adapté

Si l'organisation de vacances pour les adultes handicapés que nous accompagnons s'est arrêtée en 2013, le conseil d'administration souhaite maintenir cette action. La concurrence avec une autre association complémentaire de l'Ecole nous a en effet amené à annuler le séjour par manque de participants. L'action devra donc être revue pour confier l'organisation aux PEP 89 afin de couvrir un plus large territoire.

### C1. L'utilisation des médias et d'Internet

La presse écrite est régulièrement invitée à nos événements et 7 articles paraissent en moyenne par an. Il faut continuer à les solliciter.

Le site Internet n'est pas paramétré pour connaître sa fréquentation nous ne sommes donc pas en mesure d'évaluer cet indicateur. Néanmoins, des utilisateurs nous ont fait part du fait que la mise à jour n'était pas suffisante elle est en effet de 2 à 3 fois par an, cela peut être amélioré.

Enfin les radios locales ne sont pas suffisamment associées à nos événements, il faudra y veiller.

### C2. Les documents de communication externes adaptés

Le document de présentation a été créé ainsi que l'organigramme. Ils sont régulièrement mis à jour. Un document plus détaillé vient également d'être créé.

### E2. Formaliser les délégations

Le document unique de délégations a été créé en 2010, depuis il est remis à jour chaque année.

### F2. Une section ITEP séparée du CME

L'action a été réalisée et le dispositif ITEP est mis en place depuis septembre 2012.

2/ Catégorie des fiches qui étaient mises en place avec succès mais dont la fiche n'était pas élaborée

#### **A3. Accueil des nouveaux acteurs de l'Association**

La commission vie associative a élaboré la fiche action correspondante en juin 2015. Par nouveaux acteurs, nous entendons les personnels et les administrateurs bénévoles. Une demi-journée par quadrimestre sera consacrée à accueillir les nouveaux acteurs pour leur présenter leur association, son fonctionnement, ses missions, ses actions, son territoire, son réseau...tout ce qui constitue l'identité PEP 10.

#### **B3. Créer des vacances studieuses**

La commission vie associative a souhaité transformer cette fiche au profit d'une action en lien avec la réforme de l'École de la République et proposer de créer pour la rentrée 2016 une nouvelle activité périscolaire à destination des communes qui le souhaitent. La fiche a été élaborée en juin 2015

#### **C3. Présenter l'Association aux futurs personnels de l'Education Nationale**

La fiche a été élaborée en juin 2015 par la commission vie associative. Elle concerne les actions déjà mises en place d'information apportées aux directeurs d'école nouvellement nommés, infirmières scolaires... par le coordonnateur SAPAD (Service d'Assistance Pédagogique A Domicile) lors de stages de formation continue ou d'interventions en réunion de bassin. Cette fiche sera à compléter après avoir rencontré le responsable de l'École Supérieure du Professorat et de l'Education (ESPE).

#### **D1. La collaboration avec les PEP 21**

La fiche a été élaborée en juin 2015 par la commission vie associative. Elle concerne la mise en place d'une convention avec les PEP 21 pour bénéficier des services de son siège (supervision comptable, analyse financière, service informatique,...). Les PEP 10 ont souhaité recourir à ces prestations dans le réseau des PEP plutôt que de recourir à des prestataires extérieurs. La solidarité en action doit s'exercer dans le réseau autant que sur le terrain.

#### **D3. Le rapprochement avec le pôle Bourgogne**

La fiche a été élaborée en juin 2015 par la commission vie associative. Elle concerne la gestion des classes de découvertes et des vacances. Une convention a été signée avec les PEP 89 pour permettre aux enfants aubois de bénéficier de séjours PEP.

#### **E1. La mutualisation des compétences internes**

La fiche a été élaborée en juin 2015 par la commission vie associative pour cette action mise en place depuis juillet 2011. Il s'agit de la réorganisation du service comptable, de la gestion centralisée au siège des contrats de travail et du plan de formation.

#### **F6. La signature d'un CPOM**

La fiche a été élaborée en juin 2015 par la commission vie associative en adaptant le périmètre à la décision du conseil d'administration du 11 juin 2015. Un premier CPOM régional a été signé pour la période 2011-2015. Le suivant est en cours de négociation.

3/ Catégorie des fiches qu'il fallait abandonner

#### **B1. Développer les journées « patrimoine »**

Cette action n'a pas pu être mise en place. Il s'agissait d'un projet régional qui a été mis de côté en raison du travail sur le CPOM.

#### **C4. Le réseau des personnes relais**

Cette action a été abandonnée en dépit d'une fiche action élaborée, à cause du manque de temps des enseignants SAPAD.

#### **F3. Une microstructure d'habitat pour le SAVS**

#### **F4. Un service d'activités de jour**

#### **F5. Un centre d'accueil familial spécialisé**

Ces projets a été abandonnés suite à l'évolution du projet de service.

### **Une réponse sera apportée à l'appel à projets portant sur 18 places de Service d'Accompagnement Médico-social pour Adultes Handicapés prévues en 2016.**

4/ Catégorie des fiches qu'il reste à faire

#### *A4. Interaction entre les différents secteurs*

Cette fiche action sera élaborée de façon participative en ateliers lors de la journée plénière de 2015.

#### *D2. Les relations avec les autres associations gestionnaires du département*

Cette fiche action sera à élaborer pour le prochain projet associatif.

#### *F1. Un projet SESSAD renforcé*

Cette fiche sera à élaborer d'ici à la fin de l'année 2015 avec l'équipe de direction du dispositif ITEP en la transformant en fiche sur la création d'une unité d'expertise ITEP

#### Les attentes des professionnels :

Lors de la journée plénière du 30.08.2013 l'ensemble des professionnels des PEP 10 avaient travaillé sur la question : « qu'attendez-vous du projet associatif ? »

Les 5 points suivants sont les plus représentatifs :

- Améliorer les prestations et services aux bénéficiaires
- Définir l'identité PEP et sa plus-value
- Rendre accessible le projet associatif
- Se faire connaître, s'ouvrir aux autres
- Favoriser les liens inter secteurs

#### L'Évaluation interne :

Les conclusions de l'évaluation interne en ce qui concerne l'association sont les suivantes :

#### *Concernant les usagers et leur famille :*

- Mieux faire connaître l'organisme gestionnaire

*Concernant les professionnels :*

- Informer régulièrement les professionnels sur l'organisation de l'association

L'Evaluation externe :

Les préconisations sont les suivantes :

- Rendre lisible le projet associatif en prévoyant une présentation des grandes lignes dans un abrégé.
- Organiser une communication et un développement stratégique.

### **Plan stratégique**

Compte tenu de cet état des lieux, la commission vie associative a retenu l'axe « favoriser l'appropriation de l'identité PEP » pour son premier plan stratégique.

Il s'agit de planifier les actions à mettre en place pour atteindre cet objectif.

L'ARCI est une méthode de planification utilisée par les PEP 64 cet outil permet de visualiser qui Approuve ?, qui Réalise ?, qui Contribue ?, qui est Informé ?

Il est accompagné d'un planning prévisionnel qui sera transmis à l'ensemble des acteurs de l'association.

## Tableau récapitulatif des fiches actions

	numéro	action	Date de création
<b>A/ Améliorer la cohésion</b>	A1	La création d'un journal trimestriel interne	Novembre 2010
	A2	L'organisation de réunions régulières qui rassemblent l'ensemble des personnels et des administrateurs autour d'un thème d'actualité	Novembre 2010
	A3	L'accueil organisé des nouveaux acteurs de l'association	Juin 2015
	A4	Interaction entre les différents secteurs	A élaborer en plénière août 2015
<b>B/ Développer le DEL non concerné par le programme fédéral</b>	B1	Développer les journées « patrimoine »	Action abandonnée
	B2	Le séjour adapté	Novembre 2010
	B3	Créer des vacances studieuses	Transformée en juin 2015 en « développer une activité périscolaire »
<b>C/ Moderniser l'image</b>	C1	L'utilisation des médias et d'Internet	Novembre 2010
	C2	Les documents de communication internes et externes	Novembre 2010
	C3	La présentation de l'association aux futurs personnels de l'Education nationale	Juin 2015 à compléter après rapprochement avec l'ESPE
	C4	Le réseau des personnes relais	Avril 2011 mais jamais réalisée
<b>D/ Développer les partenariats</b>	D1	La collaboration avec les PEP 21	Juin 2015
	D2	Les relations avec les autres associations gestionnaires du département	A reprendre dans le projet 2018/2022
	D3	Le rapprochement avec le pôle Bourgogne	Juin 2015
<b>E/ Rationnaliser et optimiser les moyens humains et financiers à disposition</b>	E1	La mutualisation des compétences internes	Juin 2015
	E2	Formaliser les délégations	Novembre 2010
<b>F/ Mener à terme les projets SMS</b>	F1	Un projet SESSAD renforcé	A transformer en 2015 en création d'une unité d'expertise ITEP
	F2	Une section ITEP séparée du CME	Décembre 2010
	F3	Une microstructure d'habitat pour le SAVS	Abandonnées <b>Une réponse sera apportée à l'appel à projets portant sur 18 places de Service d'Accompagnement Médico-social pour Adultes Handicapés prévues en 2016</b>
	F4	Un service d'activités de jour	
	F5	Un centre d'accueil familial spécialisé	
	F6	La signature d'un CPOM	Juillet 2015

# Plan stratégique de l'avenant au projet associatif 2015 / 2017

Favoriser l'appropriation de l'identité PEP

Action	Tâches	CA	Président	DG	Ass Dir	DS	Ass Dir	CdS	salariés	IRP/ CVS
<b>A1</b> La création d'un journal interne	Rédaction des articles	A	R	R	I	R		C		
	Réalisation de la maquette	A C	C	R	R	I				
	Impression du journal	A	I	C	R	C	C	I		
	Distribution du journal	A	I	I	R	I	R	I	I	
<b>A2</b> Organisation annuelle d'une journée plénière	Préparation du déroulement	A C	C	R	R	C	C	C	I	I
	Animation de la journée	A R	R	R	C	R	C	R	I	I
	Evaluation de la journée	A R	C	R	C	C	I	C	I	I
<b>A3</b> Accueil des nouveaux acteurs PEP	Préparation du diapo de présentation	A	C	R		I		I	I	I
	Préparation du Planning annuel	A	C	R		I		I	I	I
<b>A4</b> Favoriser les interactions entre les différents secteurs	Participer aux rencontres nationales PEP	A	C	R	C	R	I	C	I	I
<b>E1</b> Mieux faire connaître l'Association	Intervention auprès des usagers	A		R		C		C	I	I
	Intervention auprès des représentants légaux	A		R		R		C	I	I
<b>EE</b> Rendre accessible le projet associatif	Réaliser un abrégé du projet	A		R		C		I	I	I

